

La semaine dernière, la communauté internationale s'est finalement entendue sur le choix d'un nouveau directeur général de l'Organisation mondiale du commerce [OMC] - trois mois après l'échéance fixée et près d'un an après le lancement triomphal de l'OMC à Marrakech.

Ces débuts peu prometteurs ne révèlent pas seulement les faiblesses qui caractérisent le processus suivi pour le choix des dirigeants d'institutions multilatérales, bien que ces déficiences soient certainement préoccupantes. La persistance du désaccord entre l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie sur cette question reflète à maints égards le défi plus fondamental auquel fait face l'économie mondiale : comment faire en sorte que les forces de plus en plus grandes du régionalisme, particulièrement au sein des économies dites de la triade, continuent à contribuer à l'édification d'un ordre multilatéral plus vaste?

Car, malgré les attentes considérables que suscite la nouvelle OMC, son succès dépendra en grande partie du rôle que les blocs régionaux auront choisi de jouer dans les mois et les années qui viennent.

Il n'est pas question de raviver le débat aussi stérile qu'ancien au sujet des vertus du multilatéralisme par opposition au régionalisme. S'il y a une leçon à tirer des événements des dernières années, c'est bien qu'un régionalisme dynamique et ouvert peut être le moteur puissant d'une libéralisation mondiale du commerce et de l'investissement.

Dans un monde où les barrières économiques font maintenant figure de handicaps que l'on s'impose à soi-même, en s'isolant des décisions qui se prennent de plus en plus à l'échelle mondiale en matière d'investissement et de production, nous sommes tous soumis à des pressions irrésistibles qui nous incitent à rester au diapason de la libéralisation des marchés. Des pays nouent des relations de libre-échange dans le but d'accroître leurs avantages sur le plan de la concurrence, pour constater aussitôt que d'autres entrent dans la course par crainte de perdre investissements, technologie et accès aux marchés. Les initiatives commerciales bilatérales et régionales génèrent leur propre dynamique concurrentielle, qui joue en faveur d'une libéralisation plus poussée et plus rapide, et dont l'effet cumulatif est de faire reculer les frontières du libre-échange mondial.

Le régionalisme, loin d'être l'antithèse du multilatéralisme, est peut-être le chemin le plus court qui mène à un nouvel ordre économique mondial. L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis a préparé le terrain à l'ALENA [Accord de libre-échange nord-américain], qui à son tour a donné l'impulsion au libre-échange à l'échelle de l'hémisphère. Les retombées de ce phénomène se font sentir jusqu'en Asie, où l'APEC [Coopération économique Asie-Pacifique] s'est récemment engagée sur la voie du libre-échange transpacifique.